

# E Enseignement et formation



## Un réseau éducatif dense marqué par l'importance de l'enseignement privé

Il existe un lien étroit entre la répartition spatiale des équipements d'enseignement et la localisation de la population. Compte tenu de sa configuration territoriale, qui présente un équilibre démographique entre villes et campagnes, la Vendée possède un réseau d'établissements scolaires dont le maillage est particulièrement dense (94,3 % des communes du département accueillent au moins un établissement d'enseignement du 1<sup>er</sup> degré). Elle fait ainsi figure d'exception dans un contexte national où la désertification des espaces ruraux conduit de plus en plus souvent à la fermeture des écoles situées dans les petits villages, au profit de la création de regroupements pédagogiques concentrés à l'intérieur des bourgs centres des communautés de communes.

Outre les équipements d'enseignement du premier degré, la Vendée est également bien pourvue en établissements secondaires. Les collèges et lycées sont nombreux et répartis de manière homogène sur l'ensemble du département. Ils constituent, au même titre que les écoles, un capital essentiel pour l'avenir de chaque bassin de vie, et leur présence se révèle être un enjeu majeur en termes d'aménagement du territoire, notamment en ce qui concerne le maintien des équilibres entre milieux rural et urbain.

Si la forte densité des structures d'enseignement, observée en Vendée, tient, en grande partie, à la dispersion spatiale de la population, elle s'explique

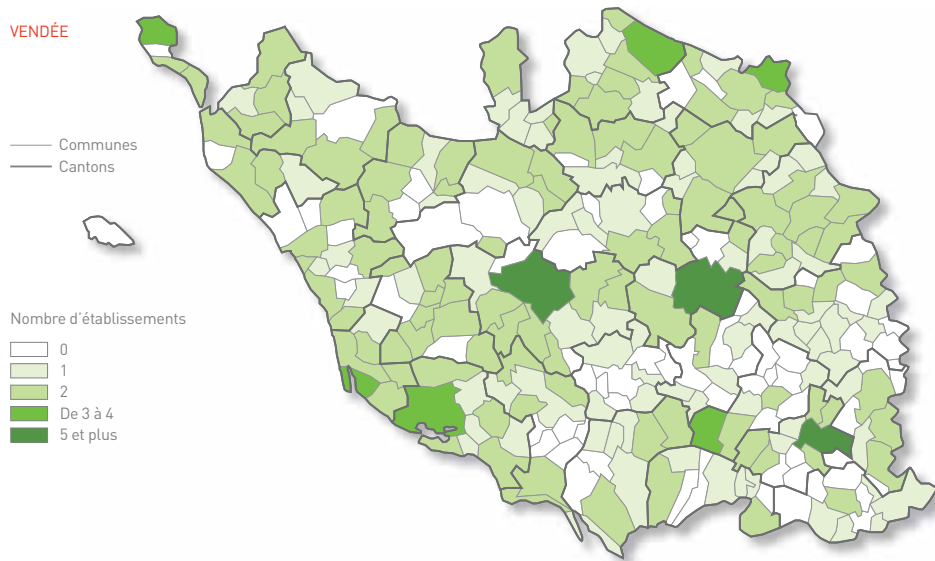
également par la présence d'un nombre élevé d'établissements privés. Ces derniers occupent une place de premier plan dans l'appareil éducatif local, dont ils concentrent plus de la moitié des élèves du primaire (50,4 %), mais aussi du secondaire (53,3 %), soit un poids très nettement supérieur aux moyennes nationales (respectivement 13,7 % et 21,7 %).

La surreprésentation des filières techniques constitue la deuxième grande spécificité qui caractérise le système d'enseignement vendéen. La proportion d'élèves en apprentissage mesurée dans le département est l'une des plus fortes du pays. Cet important développement des formations professionnelles répond à une tradition d'insertion précoce des jeunes dans la vie active. Afin de satisfaire cette demande, de nombreux établissements, souvent de petite taille, se sont créés un peu partout sur le territoire vendéen, notamment au travers du réseau des Maisons Familiales Rurales. Ces centres de formation fonctionnent le plus fréquemment dans une logique de proximité qui vise à adapter les programmes d'enseignement aux besoins du tissu économique local et à la diversité de ses activités, qu'elles soient agricoles, industrielles ou tertiaires.

### Ecoles primaires (2009)

Source : Académie de Nantes.

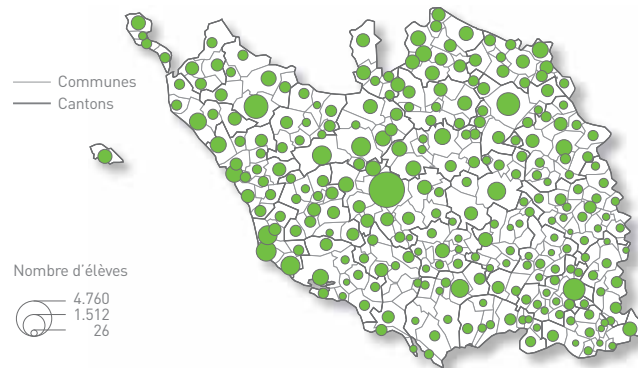
VENDÉE



### Elèves de l'enseignement primaire (2009)

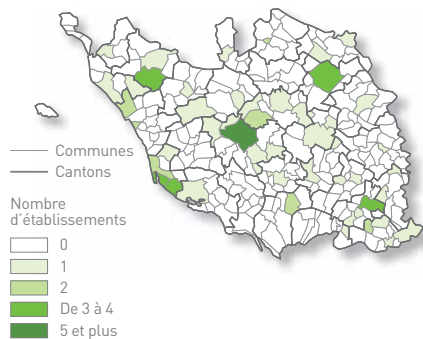
Source : Académie de Nantes.

VENDÉE



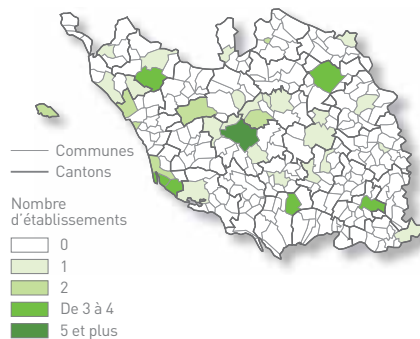
### Ecoles élémentaires (2009)

Source : Académie de Nantes.



### Ecoles maternelles (2009)

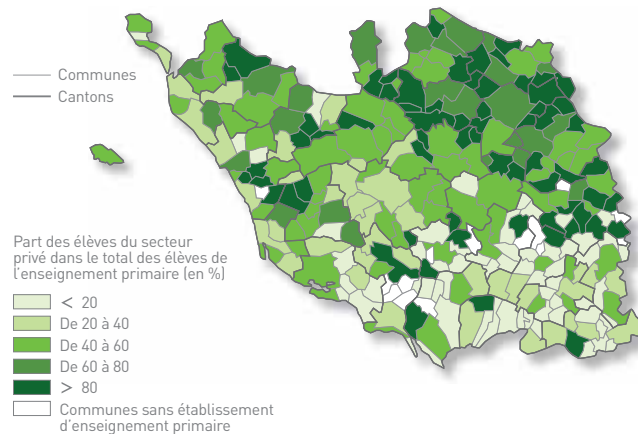
Source : Académie de Nantes.



### Part du secteur privé dans l'enseignement primaire (2009)

Source : Académie de Nantes.

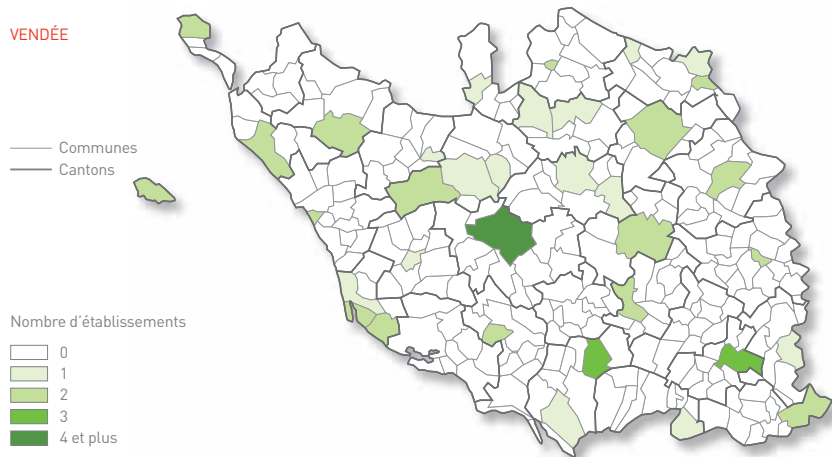
VENDÉE



**Collèges (2009)**

Source : Académie de Nantes.

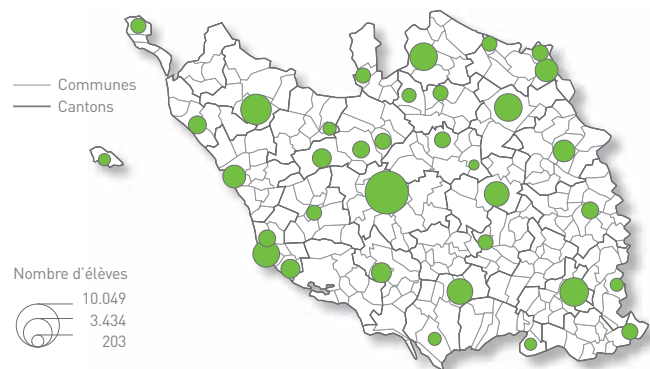
VENDÉE



**Élèves de l'enseignement secondaire (2009)**

Source : Académie de Nantes.

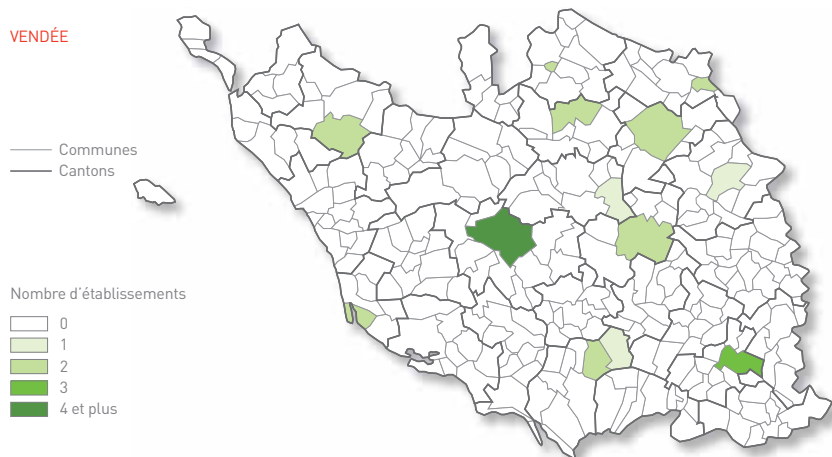
VENDÉE



**Lycées d'enseignement général et technologique (2009)**

Source : Académie de Nantes.

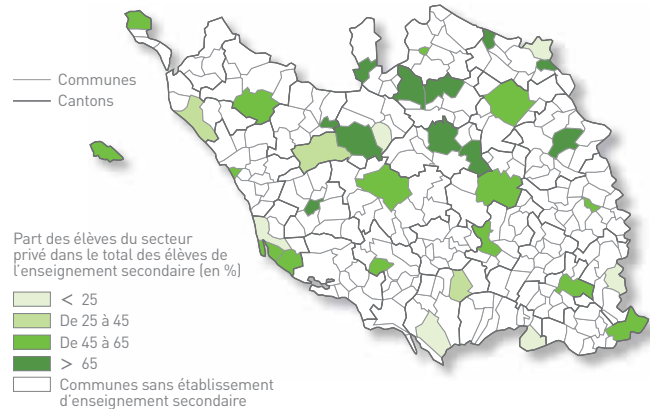
VENDÉE



**Part du secteur privé dans l'enseignement secondaire (2009)**

Source : Académie de Nantes.

VENDÉE



## Part du secteur public et du secteur privé dans l'enseignement primaire

Sources : Ministère de l'Éducation (SEPP) - Académie de Nantes.

Part dans le total des élèves	Vendée		Pays de la Loire		France	
	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé
Ecoles préélémentaires	50,4 %	49,6 %	65,6 %	34,4 %	87,3 %	12,7 %
Ecoles élémentaires	49,2 %	50,8 %	64,2 %	35,8 %	85,5 %	14,5 %
<b>Total premier degré</b>	<b>49,8 %</b>	<b>50,2 %</b>	<b>64,8 %</b>	<b>35,2 %</b>	<b>86,2 %</b>	<b>13,8 %</b>

## Part du secteur public et du secteur privé dans l'enseignement secondaire

Sources : Ministère de l'Éducation (SEPP) - Académie de Nantes.

Part dans le total des élèves	Vendée		Pays de la Loire		France	
	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé	Secteur public	Secteur privé
Collèges	44,4 %	55,6 %	57,3 %	42,7 %	78,6 %	21,4 %
Lycées professionnels	47,7 %	52,3 %	58,3 %	41,7 %	78,4 %	21,6 %
Lycées d'enseignement général et technologique	43,0 %	57,0 %	60,8 %	39,2 %	78,6 %	21,4 %
<b>Total second degré</b>	<b>44,2 %</b>	<b>55,8 %</b>	<b>58,3 %</b>	<b>41,7 %</b>	<b>78,5 %</b>	<b>21,5 %</b>

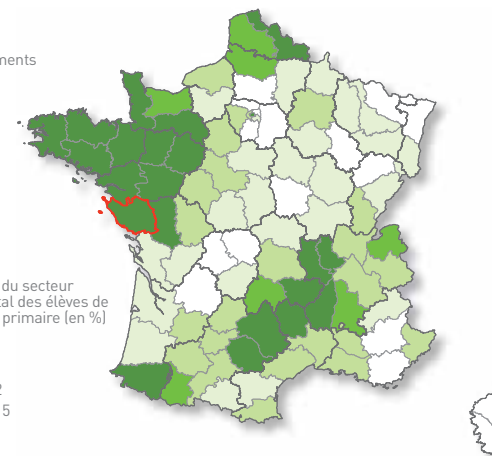
## Part du secteur privé dans l'enseignement primaire (2009)

Source : Ministère de l'Éducation (SEPP).

FRANCE

— Départements  
— Régions

Part des élèves du secteur privé dans le total des élèves de l'enseignement primaire (en %)



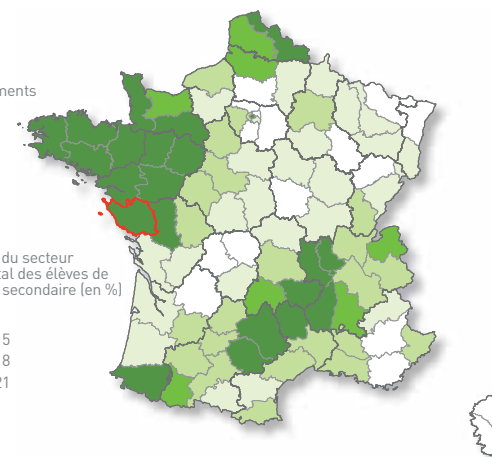
## Part du secteur privé dans l'enseignement secondaire (2009)

Source : Ministère de l'Éducation (SEPP).

FRANCE

— Départements  
— Régions

Part des élèves du secteur privé dans le total des élèves de l'enseignement secondaire (en %)



## Un système de formation en adéquation avec les besoins du monde économique

Dépourvue de grande ville dotée de fonctions métropolitaines, la Vendée ne compte pas parmi les principaux pôles universitaires de l'Ouest de la France. Pour autant, le département dispose d'une offre assez large de formations supérieures, qui s'appuie notamment sur le réseau d'instituts d'enseignement décentralisés dont le développement a été initié par le Conseil Général au début des années 90. Ce dispositif novateur a été établi avec la volonté de mettre en place, dans chaque bassin d'emploi, un appareil de formation en parfaite adéquation avec les besoins et les attentes exprimés par les entreprises, que ce soit en termes de niveau de qualification ou de domaine de compétence. Conçus à l'origine pour permettre aux jeunes du département de poursuivre leurs études et de trouver un emploi près de chez eux, ces établissements ont aujourd'hui atteint une réputation qui leur permet d'attirer un nombre croissant d'étudiants venus de l'extérieur.

La richesse du système d'enseignement supérieur vendéen ne repose pas uniquement sur le réseau des instituts de formation décentralisés. Si le département ne dispose pas de grandes facultés, le milieu universitaire est tout de même bien représenté à l'intérieur de ses frontières, que ce soit au travers de l'Institut Catholique d'Enseignement Supérieur (ICES) ou de l'antenne yonnaise de l'Université de Nantes, qui regroupe un Centre Universitaire Départemental (CUD), un IUT, un IUFM et plusieurs laboratoires de recherche. Enfin, l'offre de formations supérieures est complétée par la présence d'une école de commerce [École de Gestion et de Commerce

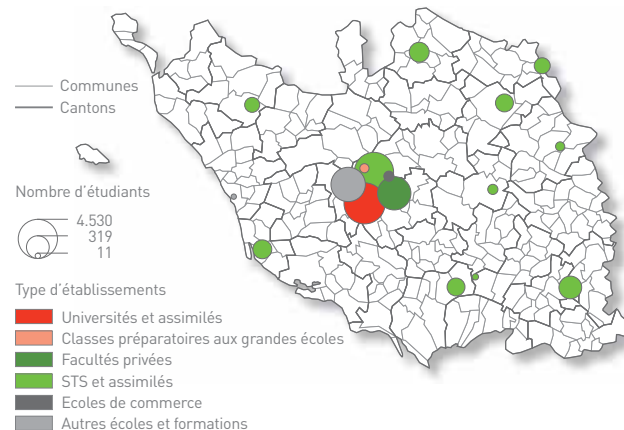
de Vendée) et d'une école d'ingénieurs (l'Institut Supérieur de Technologie de Vendée), qui appartiennent toutes les deux à des groupements d'envergure nationale.

Parallèlement à ce système d'enseignement supérieur très diversifié, le département dispose d'un important réseau de centres de formation continue, lui aussi, entièrement organisé autour du tissu économique existant. Il constitue un service de proximité pour les entreprises qui désirent augmenter le niveau de compétence de leur personnel. Les enseignements dispensés s'adressent à tout type de public, des chômeurs sans qualification aux salariés diplômés souhaitant se perfectionner dans un domaine particulier. Le rôle joué par ces structures de formation continue est souvent essentiel pour accompagner les mutations économiques et permettre l'adaptation des entreprises et le renouvellement des activités.

## Étudiants de l'enseignement supérieur (2009)

Source : Académie de Nantes.

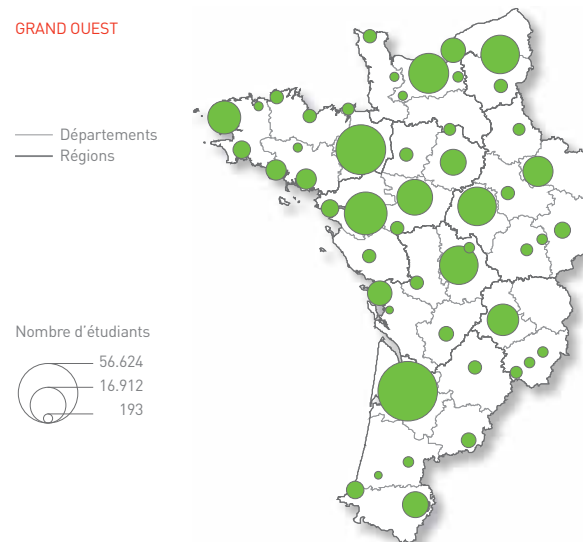
### VENDÉE



## Pôles universitaires (2009)

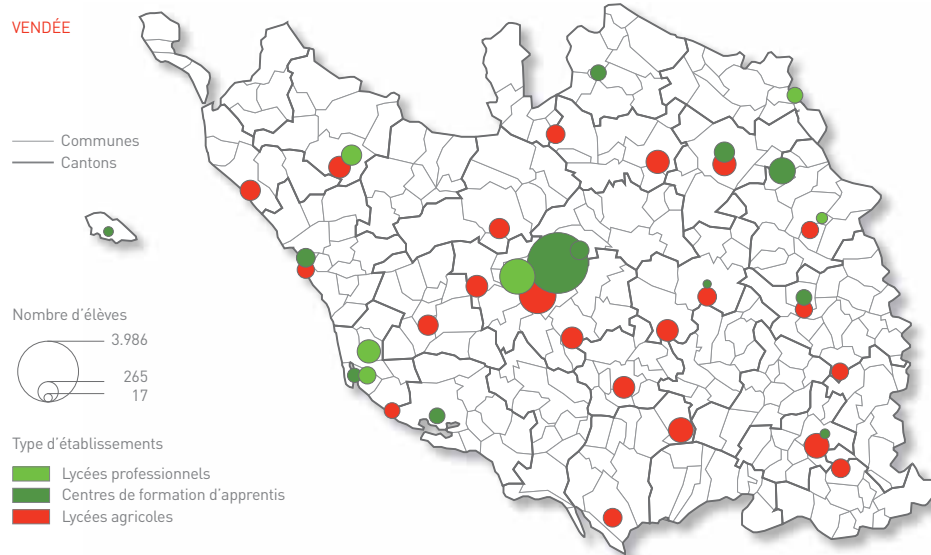
Source : Ministère de l'Éducation (SEPP).

### GRAND OUEST



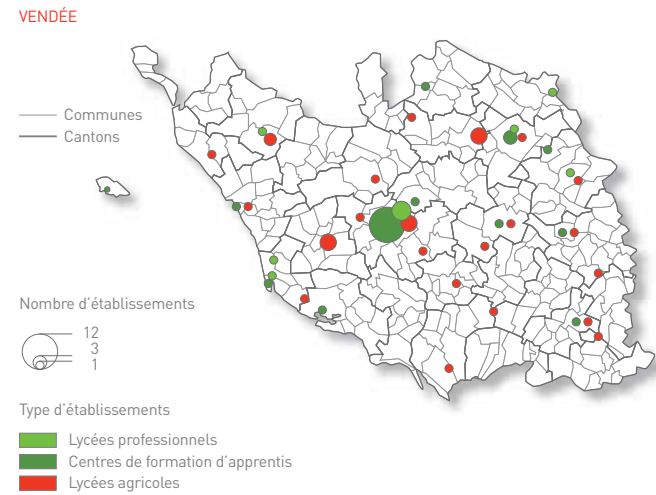
## Élèves de l'enseignement professionnel (2009)

Source : Académie de Nantes.



## Établissements d'enseignement professionnel (2009)

Source : Académie de Nantes.



## Centres de formation continue (2009)

Source : Académie de Nantes.

